

Date : 23-05-2008

MAIRIE DE VERNIOLLE

Titre de l'article : CONSEIL MUNICIPAL

Membres présents : AUDUBERT Bernard, BATTISTELLA Joëlle, BARRAU René, BERGES Sylvie, BOUBY Anne-Marie, CHINAUD Martine, DELORD Jean-Louis, FERRIGNO Dominique, GUINOLAS René, MANDEMENT Henriette, MAZZONETTO Alain, MUNOZ Numen, OLIVIER Lionel, PAULY Isabelle, PEDOUSSAT Robert, PEDOUSSAUT Gérard, ROGGERO Gérard.

Absents excusés : Robert PELET – François DELPLA

Secrétaire de séance : Sylvie BERGES

#### I - CONSITUTION DU JURY D'ASSISES :

Les personnes tirées au sort doivent être inscrites sur une liste électorale et avoir 23 ans révolus.

#### II – DELIBERATION POUR UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE :

Création d'un poste d'Adjoint Technique 1ère Classe à temps non complet à compter du 1er aout 2008 (Entretien des locaux scolaires, 17/35ème).

#### III – DELIBERATION POUR UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES 1ère CLASSE :

Dans le cadre de la réforme de la fonction publique territoriale et notamment la catégorie C, il convient de créer un poste d'ATSEM 1ère Classe à compter du 1er Août 2008 (29,5/35ème)

#### IV – CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE DU TOIT DE L'ECOLE PRIMAIRE :

3 bureaux d'étude ont répondu à l'appel d'offre concernant l'étude et la maîtrise d'œuvre de la réfection du toit de l'école primaire. Il d'agit de :

- cabinet BEIBI : 12 000.00 € H.T.

- cabinet TASSERA : 8500,00 € H.T.

- cabinet ECCTA : 7105,00 € H.T.

Le conseil municipal a délibéré et a retenu à l'unanimité, le bureau ECCTA qui est le moins disant.

#### V- FONCTIONNEMENT CANTINE SCOLAIRE :

A la suite d'un congé parental d'une cuisinière, la commission cantine propose de remplacer le poste d'un agent contractuel qui ne souhaite pas renouveler son contrat, par l'embauche d'un cuisinier de métier. En outre, compte tenu de l'augmentation du nombre de repas, elle propose aussi de recruter un employé ayant la reconnaissance de travailleur handicapé. La forme du contrat de travail et le nombre d'heures requises restent à définir.

L'achat d'un four et de petit matériel est reporté à l'année 2009.

#### VI – QUESTIONS DIVERSES :

Une D.G.E. de 25% a été accordée à la municipalité pour l'aménagement du nouvel espace public.

La communauté des communes a obtenu une D.G.E. de 25% pour les gros travaux de voirie. Il est décidé de rabaisser le mur de l'impasse jouxtant la nouvelle salle de boxe et de le recrépir.

Le tracteur de tonte et autre utilisation doit être remplacé. La commune va acheter un tracteur John Deere au prix de 27000 € TTC, rabaisé à 22000€ compte tenu de la reprise de l'ancien.

Le conseil municipal se pose la question du rachat de la maison Pujol en face de l'angle rue de Mounic et rue de Mirepoix afin de sécuriser ce carrefour et d'aménager un nouvel espace public.

Lionel olivier a fait un point sur les travaux effectués et restant à réaliser du stade et de sa périphérie.

Un correspondant « grippe aviaire » est nommée à la demande de la préfecture. Il s'agit de Dominique FERRIGNO.

La séance est levée à 11 heures 30